



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 7 décembre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Aménagement à 2x2 voies de la RN 164**

#### **Secteur de Loudéac**

### **Ouverture à la circulation sur la 2X2 voies**

**Commencés il y a trois ans et demi, les travaux d'élargissement de la section de 3 kilomètres de la déviation de Loudéac, située entre les échangeurs du Chaffaud et de la Ville Donnio, s'achèvent. L'ouverture aura lieu dans la semaine 50, vraisemblablement le jeudi 10 décembre après midi.**

Au début de l'été 2015, la circulation a été basculée sur la chaussée sud, et depuis l'activité s'est concentrée sur la chaussée nord. Les terrassements et l'assainissement se sont déroulés de juillet à septembre. Les couches de chaussées ont été réalisées en octobre. Les travaux de sécurité (séparateurs béton, glissières métalliques, signalisation de police et directionnelle) et le marquage horizontal viennent de s'achever.

Tout est donc prêt pour l'ultime étape de l'opération qui permettra aux usagers de circuler sur la 2X2 voies au niveau de Loudéac, leur offrant ainsi une section continue à 2X2 voies d'une longueur d'environ 22 km entre Bos Josselin à Plémet et le giratoire de Colmain sur Saint-Caradec. **La RN164 sera ainsi désormais à 2x2 voies sur 101 km sur les 162 km de l'itinéraire.**

Dans un premier temps la vitesse sera limitée à 90 km/h sur la section entre le Chaffaud et la Ville Donio pour permettre la conduite des opérations de réception et les procédures de sécurité routière auxquels sont soumis ces projets. Elle passera ensuite à 110 km/h tout début janvier 2016.

Pour des raisons de sécurité, le sens Rennes Saint-Caradec sera dévié pendant quelques jours vers la mi-janvier 2016, afin de réaliser des travaux de finition sur le pont du Chaffaud. L'opération s'achèvera avec la réalisation des clôtures et la reprise de la signalisation de jalonnement sur les voies adjacentes au printemps 2016, et enfin les travaux d'aménagement paysager à l'automne. Ces travaux seront sans impact sur la circulation.

La conduite des travaux est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) qui invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site web : [www.diro.fr](http://www.diro.fr)

#### **Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**

Mission Communication : Marie Vergos – 02 99 33 42 11 ou Corinne Gillet - 02 99 33 42 10

**Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)**

Mission Communication : Nathalie Lecomte- 02 99 33 46 56